



## Copropriétaire multi-récidiviste vols et dégradations dans notre résidence

Par **beach**, le **08/05/2019** à **14:52**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en résidence en 2017 et ai subi depuis de nombreux vols de petits objets dans mon jardin privatif, sur mon palier etc. Idem pour les voisins et si on interroge l'ensemble des habitants, tous ont rencontré des problèmes de vol, dégradation ou agressions. Il s'avère qu'à chaque fois c'est le même copropriétaire qui commet les vols, dégradations, etc. Plusieurs plaintes ont été déposées depuis 2001 (date de son arrivée dans la résidence), il a même eu droit à un procès car il s'était introduit chez des locataires et avait fait preuve de violence, il apparaît sur les bandes de vidéosurveillance entrain de dérober des vélos, et j'en passe. Tous les occupants de la résidence en ont assez, l'individu nie les faits systématiquement et crève les pneus si on lui fait des remarques! Nous aimerions qu'il s'en aille, y a-t-il une voie légale pour lui faire quitter le logement dont il est propriétaire (il paie ses charges)??

Merci.

Par **santaklaus**, le **09/05/2019** à **08:10**

Bonjour,

Pour un locataire, il est possible de demander la résiliation judiciaire de son bail pour qu'il quitte votre immeuble.

Pour un copropriétaire, la voie légale serait la saisie immobilière, mais comme vous le présentez, étant à jour de ses charges cette procédure n'est pas envisageable.

SK